

ORDRES DE RENVOI

Extraits des procès-verbaux du Sénat du Canada:

MARDI 5 mai 1959

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Aseltine propose avec l'appui de l'honorable sénateur Macdonald, C.P.—

Que le Sénat se joigne à la Chambre des communes pour nommer un Comité mixte des deux Chambres du Parlement, chargé de faire l'examen et l'étude de la *Loi sur les Indiens*, Chapitre 149 des Statuts révisés du Canada de 1952, et de ses amendements, en vue de proposer les modifications qu'il jugera utiles, et que ce Comité soit autorisé à faire enquête et à présenter un rapport sur l'administration des Affaires indiennes en général et, en particulier, sur le statut social et économique des Indiens;

Que les sénateurs dont les noms suivent soient désignés pour agir comme représentants du Sénat audit Comité mixte, savoir: les honorables sénateurs Boucher, Crerar, Croll, Dupuis, Fergusson, Gladstone, Horner, MacDonald, Méthot, Reid, Stambaugh et White;

Que ledit Comité mixte soit autorisé à assigner des personnes, à faire produire des documents et dossiers, et à interroger des témoins ayant prêté serment; à siéger durant les séances et les ajournements du Sénat, à faire rapport de temps à autre; et à faire imprimer, au jour le jour, les documents et témoignages dont le Comité ordonnera la publication.

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer en conséquence.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MERCREDI 20 mai 1959

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Beaubien propose avec l'appui de l'honorable sénateur Vaillancourt:

Que le nom de l'honorable sénatrice Inman soit substitué à celui de l'honorable sénateur Crerar sur la liste des sénateurs faisant partie du comité mixte des deux Chambres du Parlement chargé d'enquêter sur les affaires indiennes; et

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'en informer en conséquence.

La motion, mise aux voix, est adoptée.